



(B4-25) - 1487 - 1/1 - 3481 - 3481 - A0 - 3112151293001

Lieu de consommation :

LA ruche 2
978
AVENUE MAJORAL JOUVE
84810 AUBIGNANLA RUCHE 2
978 AVENUE MAJORAL JOUVE
84810 AUBIGNAN
France

Votre service clients :

Pour tout renseignement :

portant sur votre contrat, votre tarif,
votre facturation, nos offres et services
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Tél : 098 098 10 07

Coût d'un appel local selon opérateur



serviceclients.em.fr@antargaz.com

ANTARGAZ Energies
Service Clients GAZ ELECTRICITE
TSA 44130
54041 NANCY CEDEX

Vos références client :

Code client : F/E20003241

Point De Livraison : 25832995553005

Vos informations contrat :

Numéro contrat : 800017209

Date d'échéance : 14/05/2023

Préavis de résiliation 1 mois

OSM C5 Prix Fixe ST

Offre prix de marché

Contractant :

LA RUCHE 2

Urgence dépannage Enedis :

Tél : 09 72 67 50 84

Coût d'un appel local selon opérateur

Facture N° : FR0000118342 du 15/12/2021

Condition de paiement : Prélèvement

Date d'échéance : 30/12/2021

Antargaz Electricité		187,47€
Utilisation du réseau public de distribution d'électricité		126,80€
Taxes et contributions		122,83€
Montant Hors TVA		437,10€
Montant base taxable TVA 5,5 % sur	36,55€	2,01€
Montant base taxable TVA 20,0 % sur	400,55€	80,11€
Montant TVA		82,12€
Montant TTC de la facture		519,22€
Solde avant facturation *		0,00€

Montant à payer

519,22€

Prochain relevé vers le 11/01/2022

Transmission de vos index avant le : 24/12/2021

Prochaine facture vers le 11/01/2022

*Sous réserve, notamment, du bon encaissement des règlements déjà effectués.

Conditions Générales de Vente :

Selon la loi LME du 04/08/2008, toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture, entraîne l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Ces pénalités sont exigibles sur simple demande du fournisseur.

Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera appliquée.

Les TVA sont payées sur les débits. Il ne sera pas accordé d'escompte en cas de paiement anticipé.

Avis de prélèvement automatique

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.

Date du prélèvement : 30/12/2021

Montant : 519,22€

Références du compte :

Nom du titulaire du compte :	SAS LA RUCHE 2
Banque :	CRCAM D ALPES PROVENCE
Iban :	FR7611306****44*****610**
BIC :	AGRIFRPP813
RUM :	00E00000080001720901
ICS :	FR51ZZZ000256

Conformément aux nouvelles dispositions européennes, ANTARGAZ prévoit la mise en place du prélèvement SEPA à partir du 1er février 2014. Les modalités de prélèvement restent inchangées, aucune action n'est requise de votre part. Pour toute demande relative à votre mandat de prélèvement SEPA, vous pouvez consulter le site antargaz.fr, rubrique "F.A.Q."

A l'occasion d'un premier prélèvement ou toute modification ultérieure, il est recommandé de vérifier ces indications et de signaler toute anomalie à votre service clients



Détail de votre facture :

Numéro : FR0000118342

Document à conserver 10 ans

2/2

Vos références client :

Code Client : F/E20003241
Identifiant PDL : 25832995553005
Option Tarifaire : Base

Données de comptage :

Référence compteur : 02177663515214
Type de compteur : Compteur Linky
Puissance souscrite (kVA) : 30

Prestations	index compteur en kWh				Coeff Lecture	Quantité	Prix unitaire	Montant hors TVA	Taux de TVA
	Ancien Index	Nouvel Index	Différence Index						

Antargaz Electricité

Abonnement du 01/01/2022 au 31/01/2022 sur la base de 81,00 €/an 81,00 €/an 6,75 5,5%

Consommation du 11/11/2021 au 11/12/2021

2759

Consommation du 11/11/2021 au 11/12/2021 70256 73015 2759 1 2759 0,06550 €/kwh 180,72 20,0%

Utilisation du réseau public de distribution d'électricité (identique pour tous les fournisseurs)

Composante Comptage L 18-36 kVA - Eclairage du 11/12/2021 au 10/01/2022 31 0,049973 €/J 1,55 5,5%

Composante Gestion - Eclairage du 11/12/2021 au 10/01/2022 31 0,038137 €/J 1,18 5,5%

Composante Soutirage CU 18-36 kVA / Part fixe - Eclairage du 11/12/2021 au 10/01/2022 930 0,023342 €/kVA/J 21,71 5,5%

Composante Soutirage CU 18-36 kVA / Part variable du 11/11/2021 au 11/12/2021 1 2759 0,0371 €/kWh 102,36 20,0%

Taxes et contributions

CTA (1) du 11/12/2021 au 10/01/2022 24,44 21,93 % 5,36 5,5%

TCCFE (2) du 11/11/2021 au 11/12/2021 2759 0,00663 €/kwh 18,29 20,0%

TDCFE (2) du 11/11/2021 au 11/12/2021 2759 0,003315 €/kwh 9,15 20,0%

CSPE (3) du 11/11/2021 au 11/12/2021 2759 0,0225 €/kwh 62,08 20,0%

CSAE (4) du 11/11/2021 au 11/12/2021 2759 0,00943 €/kwh 26,02 20,0%

CEE (5) du 11/11/2021 au 11/12/2021 2759 0,0007 €/kwh 1,93 20,0%

Montant base taxable TVA 5,5 % sur 36,55 €

2,01€

Montant base taxable TVA 20,0 % sur 400,55 €

80,11€

Total HT

437,10€

Votre Historique de Consommation		
Période	Consommation en kWh	Type de relève
Période de la relève du 11/12/2020 au 11/01/2021	2472	Réelle
Période de la relève du 11/01/2021 au 11/02/2021	2390	Réelle
Période de la relève du 11/02/2021 au 11/03/2021	1590	Réelle
Période de la relève du 11/03/2021 au 11/04/2021	2206	Réelle
Période de la relève du 11/04/2021 au 11/05/2021	1767	Réelle
Période de la relève du 11/05/2021 au 11/06/2021	2019	Réelle
Période de la relève du 11/06/2021 au 11/07/2021	2401	Réelle
Période de la relève du 11/07/2021 au 11/08/2021	2344	Réelle
Période de la relève du 11/08/2021 au 11/09/2021	2352	Réelle
Période de la relève du 11/09/2021 au 11/10/2021	1754	Réelle
Période de la relève du 11/10/2021 au 11/11/2021	2108	Réelle

Votre Bilan de Facturation		
Période Du 16/12/2020 au 15/12/2021	Montant HTT en Euros	Montant TTC en Euros
Montant de l'abonnement facturé	366,53	460,20
Montant de la consommation facturée	2950,31	4962,80
Montant des prestations et services souscrits	0,00	0,00
Montant total facturé en Euros		5423,00

Informations :

(1)CTA : Contribution Tarifaire d'Acheminement dont les taux sont fixés par arrêtés ministériels, rendus après avis de la CRE.

(2)TCCFE et TDCFE : Taxe Communale/Départementale sur la Consommation Finale d'Electricité. Taxe locale collectée par les fournisseurs et reversée aux communes et départements.

(3)CSPE : Contribution au Service Public de l'Electricité. Elle compense les charges liées aux missions de service public des fournisseurs.

(4)CSAE : Contribution à la Sécurité de l'Approvisionnement en Electricité. Participation au coût des garanties de capacité dont doit disposer le fournisseur pour garantir la consommation de ses clients en période de forte consommation.

(5)CEE : Certificats d'Economie d'Energie. Participation aux coûts des CEE mise à la charge du client.

Toute réclamation doit être adressée par écrit à votre Service Clients ou par courriel à l'adresse : serviceclients.em.fr@antargaz.com. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Antargaz n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : www.energie-mediateur.fr ou par courrier : Médiateur National de l'Energie - Libre réponse N°59252-75443 Paris Cedex 09. Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics ou au 0800.112.212 (appel gratuit depuis un poste fixe).



Le fournisseur Énergies du Santerre est une **filiale de Gazelec, régie municipale de la ville de Péronne** dans la Somme. Depuis **1898** (avant même la création d'EDF en 1946 !), la ville de Péronne assure elle-même la distribution de son énergie via une régie de gaz et une régie électrique. Gazelec est gestionnaire de réseau : il assure la distribution de gaz naturel et d'électricité.

La filiale, Énergies du Santerre, voit le jour au printemps 2015, à l'ouverture des marchés de l'énergie ; ceci afin de répandre l'esprit de la régie au-delà de ses frontières historiques. Ce fournisseur alternatif **propose** des offres de fourniture d'électricité et de gaz naturel à destination des consommateurs particuliers et professionnels dans toute la France (réseaux ENEDIS et GRDF).

- **Énergies du Santerre en bref**
- **Date de création** : avril 2015.
- **Maison mère** : Gazelec, régie de la ville de Péronne.
- **Capital social** : 200 000 €.
- **Actionnaires** : collectivités territoriales

Energies du Santerre
Des hommes au service
de vos énergies



CHANGEZ DE FOURNISSEUR D'ENERGIE, C'EST SANS RISQUE !

0 démarche 0 coupure

0 frais*

*dans le cadre d'un changement de fournisseur

BULLETIN DE SOUSCRIPTION BASSE TENSION ≤ 36 kVA

PRIX FIXE JUSQU'À 48 MOIS – – Contrat n°

Offre de fourniture d'électricité réservée aux consommateurs particuliers et professionnels alimentés en basse tension avec une puissance inférieure ou égale à 36 kVA

VOTRE SITE DE CONSOMMATION

Date de début : 01-Jun-2023 . Date de fin : 31-Dec-2025.

Référence(s) du (des) point(s) de livraison (14 chiffres) :

RAE 1) 25832995553005..

RAE 2) .

RAE 3).

RAE 4) .

RAE 5) ..

RAE 6) ...

Adresse : 978 Av. Majoral Jouve,.

Code Postal : 84810. Localité : Aubignan

COORDONNÉES DU CLIENT/FACTURATION

Société : LA RUCHE 2 Nom/Prénom : Mr Fernandez Anthony Anthony

SIRET : 88243160400017

Code NAF :4722Z.....

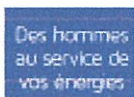
Adresse : 978 Av. Majoral Jouve,

Code Postal : 84810.

Localité : ...Aubignan....

Tél : 04 86 71 59 56

email : boucherielaruche.ace@gmail.com



PRIX ET DESCRIPTION DE L'OFFRE

Au titre du contrat unique, le fournisseur facturera au Client l'acheminement au barème en vigueur du tarif d'utilisation des réseaux publics de l'électricité compris dans les tarifs mentionnés ci-dessus.

Tarifs : voir la grille tarifaire jointe en annexe qui fait partie intégrante du contrat. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur à la date de signature du contrat. L'offre est valable jusqu'au 1^{er} du mois suivant la grille jointe en annexe.

Cocher la case correspondante à votre situation.

Vente indirecte (offres FC) Puissance (en kVA) : 30 KVA

Offre:

PRO Elec (simple tarif) – Prix fixe

Votre situation (ne cochez qu'un seul des trois choix suivants)

☒ 1) Vous êtes actuellement en contrat et souhaitez changer de fournisseur

☐ 2) Vous emménagez sur le site : électricité coupée ☐ oui ☐ non

Relevé du compteur au jour de la signature du contrat : Compteur ST :ou Compteur DT : HP :HC :

Par défaut, la puissance souscrite est celle du précédent contrat. Si vous souhaitez opter pour une autre puissance, merci de préciser :kVA

☐ 3) Il s'agit d'une première mise en service sur le site, le site n'ayant jamais été alimenté.

Consuel obtenu : oui ☐ non ☐ monophasé ☐ triphasé ☐

Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée de 30 mois. Il est renouvelé tacitement par période d'un an jusqu'à sa résiliation par l'une des parties.

Mode de paiement : ☐ Prélèvement automatique mensuel selon échéancier Montant de la mensualité souhaitée : €

☒ Règlement par prélèvement ☐ Autre mode de règlement (chèque, virement...)

- Je déclare avoir pris connaissance et accepter dans toute sa teneur mon contrat, constitué du bulletin de souscription présent et des conditions générales de ventes, les conditions tarifaires, les dispositions applicables à l'accès au réseau public de distribution, les dispositions applicables au cahier des charges de concession, le descriptif des offres, services et tarifs associés, d'Energies du Santerre.
- J'autorise Energies du Santerre à demander au gestionnaire de réseau de distribution mes données de comptage.
- Je reconnais avoir tout pouvoir pour signer le présent document.
- L'accès et l'utilisation des réseaux publics de distribution, prestations techniques et leurs prix, les conditions et les modalités de remboursement applicable en cas de niveau de qualité de fourniture insuffisant se trouvent sur le site www.enedis.fr.
- Toute les infos, recours au médiateur de l'énergie sur le site <http://www.energie-mediateur.fr>
- Aide mémoire du consommateur d'énergie : www.economie.gouv.fr/dgcrf/consommation/thematiques/Electricite-et-gaz-naturel

Date, signature, et cachet

Nom : Mr Fernandez Anthony

Prénom : Anthony

Boucherie La Ruche

FERNANDEZ Anthony

Allée de l'Offante

C.C. de la L'Arbaestière

Tel. 04 90 32 01 75

Siret : 829 057 819 00015 - APE : 4722Z

A *L. Pombet* le *27/01/22*

Bulletin de souscription (original) à retourner à :
Energies du Santerre
32 fb de Bretagne
80200 Peronne

GRILLE TARIFAIRE - PRIX FIXE -

Simple Tarif (Base)

PRIX DE VENTE HT Fixe - Engagement jusqu'à 48 mois - PRO						
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement (€/mois)	Base (c€/kWh)	Abonnement Fourniture (€/mois)	Abonnement Acheminement (€/mois)	Prix proportionnel base Fourniture (c€/kWh)	Prix proportionnel base Acheminement (c€/kWh)
3 kVA	9,45	23.79	5,09	4,36	19.91	3,880
6 kVA	11,28	23.79	5,42	5,86	19.91	3,880
9 kVA	12,85	23.79	5,49	7,36	19.91	3,880
12 kVA	14,61	23.79	5,75	8,86	19.91	3,880
15 kVA	16,11	23.79	5,75	10,86	19.91	3,880
18 kVA	17,72	23.79	5,86	11,86	19.91	3,880
24 kVA	21,39	23.79	6,53	14,86	19.91	3,880
30 kVA	24,64	23.79	6,78	17,86	19.91	3,880
36 kVA	28,10	23.79	7,24	20,86	19.91	3,880

Double Tarif (Heures pleines HP / Heures Creuses HC)

PRIX DE VENTE HT Fixe - Engagement jusqu'à 48 mois - PRO HPHC									
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement (€/mois)	HP (c€/kWh)	HC (c€/kWh)	Abonnement Fourniture (€/mois)	Abonnement Acheminement (€/mois)	Prix proportionnel HP Fourniture (c€/kWh)	Prix proportionnel HP Acheminement (c€/kWh)	Prix proportionnel HC Fourniture (c€/kWh)	Prix proportionnel HC Acheminement (c€/kWh)
6 kVA	11,22	25.77	16	4,10	7,12	21.66	4,110	13.49	2,510
9 kVA	12,89	25.77	16	3,64	9,25	21.66	4,110	13.49	2,510
12 kVA	14,58	25.77	16	3,20	11,38	21.66	4,110	13.49	2,510
15 kVA	16,31	25.77	16	2,80	13,51	21.66	4,110	13.49	2,510
18 kVA	17,88	25.77	16	2,24	15,64	21.66	4,110	13.49	2,510
24 kVA	21,50	25.77	16	1,60	19,90	21.66	4,110	13.49	2,510
30 kVA	24,74	25.77	16	0,58	24,16	21.66	4,110	13.49	2,510
36 kVA	27,95	25.77	16	-0,47	28,42	21.66	4,110	13.49	2,510

Les tarifs varient en fonction de la puissance souscrite et de l'option tarifaire de votre site de consommation. Les tarifs HT (page2) comprennent la part électron, acheminement (turpe), et, le cas échéant les garanties d'origine (option : 0,3 c€/HT/kWh). La composante Garantie de capacités est à rajouter (celle-ci est définie en fonction des enchères publiques - pour information 0.6 c€/kWh en janvier 2021). Le prix HT du kWh est fixe sur la période choisie (36 ou 48 mois), hors évolution des impôts, taxes, contributions et acheminement.

Les tarifs TTC comprennent la TVA (5,5 % sur l'abonnement mensuel et 20 % sur les prix de kWh), la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité), les TCFE (Taxes sur la Consommation Finale d'Electricité et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).

La composante CEE (Certificats d'économies d'énergie) est à 0 avec Energies du Santerre. Pénalités en cas de résiliation anticipée du contrat (changement de fournisseur) : 15 x CAR (Consommation Annuelle de Référence en MWh) x Durée du contrat (en année restante).

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Référence Unique du Mandat: Version 1

- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

1 La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères.
2 Cette ligne a une longueur maximum de 35 caractères.



88 % 08:21

**rib et kris ruche 2** Ajouter un libellé**Anthony Fernan...** 20/10/2021

à PROCIDA ▾

**Titulaire : S.A.S. LA RUCHE 2****Adresse : 978 AVENUE MAJORAL JOUVE 84810
AUBIGNAN****Domiciliation : CENTRE AFF PRO AVIGNON****Code Banque : 11306****Code Guichet : 00084****Numéro de compte : 48140968610****Clé RIB : 07****IBAN (International Bank Account Number) : FR76
1130 6000 8448 1409 6861 007****Code BIC (Bank Identification Code) - Code SWIFT :
AGRIFRPP813**